

COURSE DE BAIGNOIRES

~ REGLEMENT ~

- Article **I** - Tous les engins flottants sont autorisés, à l'exception de ceux conçus à l'origine pour cet usage.
- Article **II** - Ledit engin peut être construit avec tous les matériaux et éléments, à l'exception des matériaux et éléments d'origine nautique (ex : bulbe de pétrolier de 300.000 tonnes, voile en kevlar, coque de frégate, dérive de funboard ou de navire de plaisance, etc...)
- Article **III** - Les pagaies, rames, avirons, palmes ou tout objet appartenant au monde maritime ne sont pas autorisés.
- Article **IV** - Les moyens de propulsion naturels sont autorisés : vent, muscles, monstres aquatiques, voyante extralucide, sauce tomate, etc.
Les moyens de propulsion modernes sont exclus : moteur diesel de porte-conteneurs, turbine à gaz de navire à grande vitesse, machine à vapeur triple expansion de liberty ship, etc.
- Article **V** - Le port de brassière ou une combinaison est obligatoire pour tous les participants embarqués.
- Article **VI** - Toutes les embarcations doivent être munies d'un point d'ancrage solide et d'une bouée de signalisation avec orin, en vue du repêchage éventuel... Si naufrage.
- Article **VII** - Les participants sont reconnus comme propriétaires des engins qu'ils auront conçus et seront tenus de libérer le parc à bateaux avant le 6 mai 2006.
- Article **VIII** - Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en ce qui concerne les accidents, morsures, myxomatose, pouvant intervenir lors des épreuves.
- Article **IX** - Le fait de participer implique la bonne humeur, l'astuce, la correction vis-à-vis des autres concurrents et l'acceptation de tous les points du présent règlement.
- Article **X** - Les organisateurs et la commission de sécurité se réservent tous les droits quant à la participation d'une équipe, si l'engin présenté n'offrait pas les garanties suffisantes de sécurité dans le cadre de cette manifestation. En aucun cas, le nombre d'engins engagés ne pourra dépasser 40.

le capitaine de baignoire,

le Grand-Mât,

le yoyo,